

RCS : ROUEN  
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00900  
Numéro SIREN : 830 361 572  
Nom ou dénomination : 4TC

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt 6187

4TC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 Euros

Siège social : 29 place du Général de Gaulle

76000 ROUEN

830 361 572 RCS ROUEN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

09 AOUT 2021



**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**EN DATE DU 21 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, et le vingt-et-un juin, à dix-huit heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

Sont présents ou représentés :

|                                              |          |
|----------------------------------------------|----------|
| - Monsieur Hakim TEMAJNIT, propriétaire de   | 20 parts |
| - Monsieur Mohamed TEMAJNIT, propriétaire de | 20 parts |
| - Monsieur Najim TEMAJNIT, propriétaire de   | 20 parts |
| - Monsieur Rachid TEMAJNIT, propriétaire de  | 20 parts |
| - Monsieur Mohamed CHAFAI, propriétaire de   | 20 parts |

soit un total de

100 parts

sur les cent (100) parts composant le capital social.

Monsieur Hakim TEMAJNIT préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Démission du gérant,
- Nomination du nouveau gérant,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIÈRE RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Hakim TEMAJNIT de ses fonctions de gérant, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son

TN TH TT TR CN

T9

rapport, en remplacement de Monsieur Hakim TEMAJNIT, gérant démissionnaire, décide de nommer :

- Monsieur Safwän TEMAJNIT, demeurant à ROUEN (Seine Maritime) 103 rue Cauchoise, pour une durée indéterminée.

Monsieur Safwän TEMAJNIT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, et dans les mêmes conditions et limites que celles applicables à son prédécesseur, à compter du 21 juin 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Monsieur Safwän TEMAJNIT, présent physiquement à l'assemblée, déclare accepter le mandat de gérant qui vient de lui être confié et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

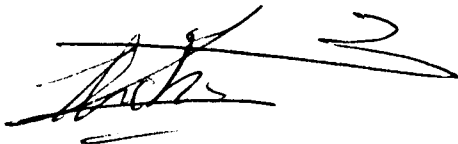
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

**Safwän TEMAJNIT**

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

*Bon pour acceptation des Fonctions de gérant*  
*[Signature]*

**Hakim TEMAJNIT**



**Rachid TEMAJNIT**



**Mohamed TEMAJNIT**



**Mohamed CHAFAI**



**Najim TEMAJNIT**

